



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 24
Nombre de présents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE ET UN MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 26 Mars 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

Jean-Philippe LEBAILLIF, Alexis CHAMEREAU, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Fulvio LUZI, Adjointe au Maire

Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Nadine FRANCON, Philippe BENY, Laurent LENAIN, Gilles QUÉMARD, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JURÉDIEU, Conseillers Municipaux

Pouvoirs : **Pascale CADET** (pouvoir à Mr KELLNER, Maire) - **Sophie GAIME** (pouvoir à Mme TELLOTTE)

Absentes : Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY

Secrétaire de séance : Laurent LENAIN

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRES FINANCIÈRES

2025-12 Budget Primitif 2025 « Assainissement »

Le projet de Budget Primitif « Assainissement » de l'exercice 2025, conforme à l'instruction M49, s'élève dans sa globalité à 3 097 800,00 €. Il s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

2 128 000,00 €

Dont :

Résultat antérieur reporté	1 712 701,45 €
Recettes d'ordre (Amortissements travaux)	175 294,14 €
Opérations Patrimoniales	139 871,41 €
Subvention d'investissement	100 133,00 €

DEPENSES

2 128 000,00 €

Dont :

Immobilisations incorporelles	400 000,00 €
Immobilisations corporelles	1 430 084,39 €
Immobilisations en cours	150 000,00 €
Dépenses d'ordre (Amortissements subventions)	8 044,20 €
Opérations Patrimoniales	139 871,41 €

SECTION D'EXPLOITATION**RECETTES****969 800,00 €**

Dont :

Résultat antérieur reporté	374 372,19 €
Recettes réelles	147 583,61 €
Recettes d'ordre (Amortissements subventions)	8 044,20 €
Autres produits exceptionnels	439 800,00 €

DEPENSES**969 800,00 €**

Dont :

Dépenses réelles	130 705,86 €
Dépenses d'ordre (Amortissement travaux)	175 294,14 €
Charges exceptionnelles	663 800,00 €

Après avis favorable de la commission des finances du 24 Mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés adopte le Budget Primitif « Assainissement 2025 », étant précisé que le vote est réalisé par chapitre tant en section d'exploitation qu'en investissement.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 1^{ER} Avril 2025

Le Maire,



Philippe KELLNER